



Novembre 2009
Vol. 5, No: 9
 ISSN 1913-343X

www.st-colomban.qc.ca



Le mot du maire

Chers concitoyens,

Au nom du nouveau conseil municipal et en mon nom personnel, je vous remercie de la confiance que vous nous avez témoignée pour administrer notre municipalité pour les quatre prochaines années.

Les employés municipaux m'ont assuré leur entière collaboration pour votre bien-être et pour une vie heureuse et saine à Saint-Colomban.

L'hiver étant à nos portes, nous voulons rassurer tous les citoyens quant au déneigement sur l'ensemble du territoire. Le directeur du service des travaux publics m'a confirmé que

toutes les dispositions ont été prises afin de bien répondre aux caprices de mère Nature...

Par ailleurs, la municipalité a récemment adopté un nouveau plan ainsi qu'une nouvelle réglementation d'urbanisme. Ce changement devenait nécessaire puisque la MRC de la Rivière-du-Nord avait, en avril 2008, adopté un nouveau schéma d'aménagement et de développement. La municipalité devait donc s'y conformer dans les deux ans suivant son adoption. De plus, compte tenu de l'évolution constante de la municipalité, la nouvelle réglementation permettra d'assurer un développement harmonieux, structuré et

réfléchi tout en laissant une place de choix à l'environnement et au développement durable. Le nouveau conseil municipal se fait toutefois un devoir envers les citoyens de conserver un œil vigilant sur leurs attentes. Il n'hésitera pas à apporter des améliorations si le besoin s'en fait ressentir.

De plus, veuillez prendre note que le 15 décembre prochain, le budget annuel vous sera présenté de même que le plan triennal d'immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010.

Jacques Labrosse,
 maire

Dans ce numéro :

Rapport du maire sur la situation financière.....	2
Voirie : Consignes d'hiver.....	2
La santé des lacs.....	3
Bibliothèque : Fermeture temporaire et horaire des Fêtes.....	4
Conférence-dégustation : Le chocolat.....	4
La guignolée.....	5
Maison des jeunes : Activités et heures d'ouverture...	5
Paroisse : Communiqué....	5
Cours : Gardiens avertis....	6
Club de soccer FC Boréal : Assemblée générale annuelle	6
En Scène : Calendrier.....	6



Le maire Jacques Labrosse entouré des conseillers François Boyer, Francis Émond, Marc Laurin, Stéphane Rouleau, Eric Milot et Mélanie Dostie.
 Photos : Benoît Kaczor



Rapport du maire sur la situation financière

Selon les dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous dépose le rapport sur la situation financière de la municipalité et ce, quatre semaines avant que le budget pour la prochaine année 2010 ne soit adopté par le conseil municipal en décembre prochain. L'objectif de ce rapport est de vous informer sur les réalisations de l'année et des états financiers de l'heure, en attendant le rapport du vérificateur-comptable.

Suite au dépôt du rapport financier du vérificateur en date du 31 décembre 2008, les dépenses de fonctionnement de la municipalité se sont élevées à un montant de 9 571 397\$ et ce, sans compter les différentes affectations au niveau des activités financières. Les revenus, pour l'année 2008, ont été de 10 402 973\$. Après affectation des surplus, la municipalité a dégagé un excédent des dépenses sur les revenus de 292 208 \$, se-

lon le rapport du vérificateur et qui a été approuvé par le conseil municipal en date du 9 juin 2009. Au 31 décembre 2008, le surplus accumulé consolidé s'élevait à 282 839\$.

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009, les prévisions des dépenses et des activités financières des différents services municipaux sont estimées à 11 111 087 \$, et les revenus de l'ordre de 11 214 317 \$. Ce qui dégage de 103 230 \$.

Le nouveau conseil municipal, s'engage, lors de l'élaboration des prévisions budgétaires 2010, à un gel des taxes. Nous investirons également dans les parcs des différents quartiers de la municipalité où il existe un besoin.

Le 15 décembre prochain, le conseil municipal présentera les prévisions budgétaires ainsi que

le plan triennal d'immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 lesquels vous seront présentés dans Le Colombanois de décembre prochain.

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous confirme que la rémunération annuelle du maire est de 34 285 \$, plus une allocation de dépenses de 14 584 \$. La rémunération de chaque conseiller est de 8 215 \$, plus une allocation de dépenses de 4 107 \$.

L'administration municipale doit également déposer la liste de tous les contrats municipaux de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclu depuis le dernier rapport de la situation financière. Cette liste sera disponible à l'hôtel de ville.

Jacques Labrosse,
maire

Services des travaux publics



Déneigement

Pour faciliter le déneigement sur tout le territoire de la municipalité, veuillez prendre note qu'aucune balise de déneigement, boîte à déchets, clôture, adresse illuminée et boîte postale sur pied ne peut être placée dans l'emprise municipale. Ces objets doivent être installés à l'intérieur de vos limites de

terrain. Ceci, pour éviter tous dommages à vos biens. Nous vous rappelons que la municipalité ne se tient aucunement responsable des bris d'objets déposés dans l'emprise de la rue.

Par ailleurs, il est **strictement interdit** de déposer des amoncellements de neige ou de glace sur la voie publique et de les traverser de l'autre côté de la rue. Vous devez en disposer à l'intérieur de votre propriété.

Collecte des ordures et du recyclage

Nous demandons également votre

collaboration pour ce qui est de la disposition de vos bacs à ordures et recyclage pendant la période hivernale. Il ne faut surtout pas déposer vos bacs dans la rue, vous devez les mettre à l'intérieur de votre entrée pour éviter que les déneigeuses ne les brisent.

Stationnement interdit

Toujours pour faciliter les opérations de déneigement, le stationnement est interdit sur les rues publiques de la municipalité du 15 novembre 2009 au 15 avril 2010 inclusivement et ce en tout temps.

Santé des lacs 2009

Pour une troisième année, la municipalité de Saint-Colomban a effectué une étude de la santé des lacs sur son territoire. Les résultats montrent une certaine stabilité pour la majorité des lacs. Cependant, certains demandent une attention particulière tels que les lacs Capri, Gauthier, Légaré et l'Heureux. En effet, les paramètres étudiés indiquent que ces lacs vieillissent à un rythme un peu trop rapide.

Afin de conserver/améliorer l'état des lacs, il faut diminuer l'apport en nutriment. Pour ce faire, la revégétalisation des bandes riveraines, la mise à la norme des installations septiques et l'amélioration de la gestion des fossés sont des exemples d'actions à mettre en œuvre.

Concernant la présence de coliformes fécaux dans les lacs cet été, seulement le lac Capri a eu une moyenne estivale trop élevée pour la baignade. Cependant, les données du mois d'août pour les lacs Gauthier, Noël et Des Sources dépassaient la norme.

Création d'une association globale de lacs

L'étude de la santé des lacs montre un vieillissement accéléré pour certains lacs. Ainsi la municipalité a proposé la création d'une association regroupant différents lacs de Saint-Colomban afin de faire une gestion participative des lacs. Le 14 octobre s'est donc tenue une rencontre afin de créer une association globale des lacs de Saint-Colomban. Plus de 60 participants se sont présentés et plusieurs ont été intéressés à l'idée de former une

association regroupant un représentant par lac et un représentant de la municipalité.

Le 9 octobre, les représentants des lacs se sont réunis afin de créer officiellement **l'Association pour la protection des lacs de Saint-Colomban**. La mission retenue est de *protéger et encourager la conservation des milieux naturels, de l'environnement, de la qualité de l'eau, des caractéristiques patrimoniales et des paysages de la région des lacs*.

L'association a déjà ciblé les premières priorités d'actions dont la gestion des plantes aquatiques et la qualité d'eau de baignade des lacs. Elle aura pour avantage d'avoir une communication directe entre les citoyens et la municipalité. Cette dernière fournira différentes aides comme la disponibilité de locaux, des financements et du soutien technique par rapport aux analyses des lacs.

D'ici le printemps prochain, l'association travaillera à un plan d'actions relatif aux priorités soulevées. Celui-ci sera présenté aux citoyens lors de la Fête du printemps 2010.

Informations :

450 436-1453 poste 244
cbernier@st-colomban.qc.ca

☺ ☺ ☺

Lacs	Niveau trophique *	Depuis 2008
Boivin	Oligo-mésotrophe	Stable
Capri	Mésotrophe	Dégradation
Carroll	Oligo-mésotrophe	Stable
Des Sources	Oligo-mésotrophe	Amélioration
Gauthier	Mésotrophe	Stable
Laniel	Oligo-mésotrophe	Amélioration
Légaré	Mésotrophe	Stable
L'Heureux	Mésotrophe	Stable
Noël	Oligo-mésotrophe	Stable

* **Oligo-mésotrophe** : La quantité d'éléments nutritifs contenue dans le lac permet un développement légèrement accéléré des plantes aquatiques et des algues.

Mésotrophe : La quantité d'éléments nutritifs contenue dans le lac permet un développement accéléré des plantes aquatiques et des algues.

Fermeture temporaire

Pour l'implantation du nouveau logiciel
Du dimanche **13 décembre**
au vendredi **18 décembre inclusivement**

Nouveau logiciel

L'augmentation de la population à plus de 10 000 habitants ainsi que l'augmentation des coûts reliés au Réseau Biblio des Laurentides font en sorte que la municipalité de Saint-Colomban a pris la décision de quitter le Réseau Biblio pour devenir autonome. L'implantation d'un nouveau logiciel de prêts est donc nécessaire et entraînera une **fermeture temporaire** de la bibliothèque du **13 au 18 décembre 2009 inclusivement**.

Certains inconvénients pourront survenir lors de l'implantation du logiciel, mais soyez assurés que tout rentrera dans l'ordre dans des délais rapprochés et que tout comme par le passé, nous axerons le service à la satisfaction de notre clientèle.

Veillez prendre note également que la **carte de membre est maintenant obligatoire pour toute transaction**, pour une meilleure accessibilité au système et ainsi éviter toute erreur dans le dossier des usagers.

HORAIRE DES FÊTES

24, 25 et 26 déc : FERMÉ

27 déc : 10 h à 14 h

28 déc : 12 h à 18 h

29 déc : 12 h à 18 h

30 déc : 12 h à 18 h

31 déc, 1^{er} et 2 jan : FERMÉ

RETOUR À L'HORAIRE RÉGULIER

DIMANCHE LE 3 JANVIER 2010

Conférence-Dégustation : le chocolat

Conférence pratique sur l'origine du chocolat, ses différentes variétés, sa fabrication, ainsi que la façon de le travailler. On y abordera également les informations principales pour la fabrication à domicile.



Date : 26 novembre 2009

Heure : 19 h 30

Lieu : Hôtel de ville

Coût : 5 \$ / personne

Réservations : 450 436-1453, 301

Conférencière : Joanne Laberge, chocolatière

OPÉRATION



LE FONDS D'AIDE
DES POLICIERS ET POLICIÈRES
DE MIRABEL INC.

La guignolée : 5 décembre 2009

L'opération paniers de Noël des services d'urgence de la région de Mirabel en collaboration avec la municipalité de Saint-Colomban organise la **guignolée dans les rues, le 5 décembre 2009** pour amasser des **denrées** ou des **dons en argent** afin de venir en aide aux nombreuses familles démunies. Il sera possible également d'apporter les denrées et dons directement à la **salle Curé Desjardins** ce 5 décembre, de **9 h à 16 h**.

Bénévoles demandés :

Nous avons besoin de votre aide. **Les personnes intéressées** à se joindre à nous pour la journée, sont priées de communiquer avec :

M. Pierre-Alain Goulet : 514 519-6000

courriel : pagoulet@urgence.qc.ca

Pour recevoir un panier de Noël :

Inscriptions à partir du 16 novembre 2009

Tél : 450 592-0598

Remise des paniers :

Date : Dimanche, 20 décembre 2009

Lieu : Saint-Janvier

Julie Deniger et François Chevalier

(Opération paniers de Noël des services d'urgence de la région de Mirabel enr., opérée par le Fonds d'aide des policiers et policières de Mirabel inc.)



Maison des jeunes

Nous invitons **tous les jeunes de 12 à 17 ans** à venir nous rencontrer à la maison des jeunes. Différentes activités se dérouleront d'ici la fin de l'année, dont **l'escrime médiévale le 28 novembre 2009**. Il y aura également un **Party de Noël les 18 et 19 décembre 09** et de nombreuses activités sont prévues pour la période des Fêtes. Venez vous joindre à nous ! (**Inscriptions obligatoires**)

À toutes les personnes de **18 ans et plus**, intéressées à s'impliquer dans l'organisation, nous sommes à la recherche de **bénévoles** pour faire partie du CA.

Heures d'ouverture de **septembre à décembre** sont : Vendredi, 16 h à 21 h;

Samedi, 13 h à 17 h;

Heures d'ouverture de **janvier à mai** seront : Vendredi, 17 h à 21 h 30;

Samedi, 13 h à 17 h.

Informations : Marie-Pier ou Simon : **450 304-4430**



Paroisse de Saint-Colomban

Cimetière :

Veuillez prendre note que le cimetière de Saint-Colomban sera fermé durant le période hivernale. Il n'y aura **pas d'inhumation entre le 1^{er} décembre 2009 et le 30 avril 2010**.

Retraite : Les **7, 8 et 9 décembre à compter de 19 h**, à l'église de Saint-Colomban, l'abbé Robert Lemire de l'émission télévisée **La Victoire de l'Amour** nous parlera sur les béatitudes et les chemins de Dieu. Nous vous attendons en grand nombre. Bienvenue à tous !

Informations : **450 431-1294**.



Cours de Gardiens avertis de la Croix-Rouge

Parce que s'occuper des enfants, n'est pas un jeu d'enfant.

Le gardiennage est le premier emploi d'un grand nombre de jeunes adolescents et la **Croix-Rouge** peut les aider à devenir de vrais « pros » !

Tu as **11 ans ou plus**, tu aimes les enfants et tu désires faire du gardiennage (ou tu en fais déjà), le cours « **Gardiens avertis** » de la **Croix-Rouge** est fait pour toi. Tu y apprendras beaucoup sur les soins à apporter aux enfants, les jeux et idées pour les amuser, la sécurité, comment prévenir les blessures, gérer une urgence, préparer un repas et beaucoup plus encore...

- Date :** Samedi 12 décembre, 9h à 17h
- Lieu :** Hôtel de ville de Saint-Colomban (330, montée de l'Église)
- Coût :** 35 \$ (livre et carte inclus)
- Inscription :** 450 436-1453 poste 312



Convocation Club de soccer FC Boréal Assemblée générale annuelle

C'est en très grand nombre que nous vous attendons pour cette première AGA du **Club de soccer FC Boréal**. En plus des points de formalité à l'ordre du jour, l'heure sera au bilan de saison de cette première année de fusion.

- Date :** Jeudi, 26 novembre 2009,
- Heure :** 19 h
- Lieu :** Chalet Pauline-Vanier
33, de L'Église,
Saint-Sauveur



Photo : Gagnants de la finale (5 oct) catégorie U-11 division 2



Informations :

lundi au jeudi :
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
vendredi : 8 h 30 à 12 h

450 432-0660

101, place du Curé-Labelle

www.enscene.ca

Courriel : info@enscene.ca

Calendrier novembre - décembre - janvier

Chanson

27 nov : Catherine Sénart	10 déc : Mes aïeux
28 nov : Louise Forestier	12 déc : Bruno Pelletier
5 déc : Florence K	21 jan : Pierre Lapointe

Humour

27, 28, 29 nov : Martin Matte	11 déc : François Léveillé
4 déc : Réal Béland	16 jan : Michel Barette
6 déc : Louis-José Houde	

Théâtre

22, 23 jan : Ça se joue à deux
30 jan : Le paradis à la fin de vos jours

Musique

5 déc : Michael Kaeshammer
19 déc : Angèle Dubeau et la Pièta

Jeune public

13 déc : Vieux Thomas et petite fée
24 jan : Le Chat Botté